

LA PRESSE EN REVUE...



JEUDI 30 AVRIL 2015

SOMMAIRE

- 1) La cata !
- 2) Peut mieux faire
- 3) Je veux un noir !!
- 4) Il est très inquiet...
- 5) Il y aura des fraudeurs, encore et encore...
- 6) Des moyens supplémentaires
- 7) Le PS n'a plus aucune idée !
- 8) Et lui il rêve...
- 9) Quand on est con, on est con !...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Martine Aubry juge qu'une candidature de Manuel Valls en 2017 serait une "catastrophe"



© PHILIPPE HUGUEN / AFP



Etienne Baldit
etienne.baldit@europe1.fr

lelab.europe1.fr

MAIS VOUS ETES FOUS - Depuis plusieurs mois, l'idée d'une primaire pour désigner le candidat de la gauche en 2017 revient épisodiquement, y compris au sein du gouvernement. Certains comme Thierry Mandon y sont même favorables quand bien même **François Hollande se représenterait**. Martine Aubry, elle, trouve que ce débat est "une folie".

Citée par Le Canard Enchaîné mercredi 29 avril, la maire de Lille argumente en deux temps : **premièrement, cela "fragilise" François Hollande ; deuxièmement, cela "renforce" Manuel Valls**, qui bénéficie d'ailleurs de **sondages flatteurs** en cas de primaire à gauche pour 2017. Et Martine Aubry de résumer le tout par un mot pour le moins alarmiste : **"Catastrophe"**.

Selon l'hebdomadaire, elle a ainsi expliqué à ses proches :

“ Vouloir lancer le débat des primaires, comme le font les frondeurs, est **une folie** ! Notre candidat, c'est Hollande. **Le fragiliser à travers ce genre de débat, c'est renforcer Valls**. Si Hollande n'y va pas, nous **courons à lacatastrophe**, car Montebourg ne remportera pas les primaires. **Nous aurons alors tout gagné : Valls comme candidat à la présidentielle et un**

Les relations entre l'ancienne ministre de l'Emploi et l'actuel Premier ministre sont donc toujours aussi amicales, même s'ils ont signé la même **motion** pour le congrès du PS en juin. **Voir le second candidat en 2017 serait tout simplement une "catastrophe", selon la première**. Voilà au moins qui est dit.

Récemment, l'idée d'une primaire pour 2017 a été relancée à gauche par Benoît Hamon qui, en l'état, **"ne croit pas"** que Hollande sera au second tour dans un peu plus de deux ans. L'ancien ministre de l'Éducation nationale **ne veut donc pas "abdiquer" le "droit"** qui a été conféré aux électeurs socialistes par la primaire de 2011.

On ne sera pas surpris de constater les désaccords entre Benoît Hamon et Martine Aubry sur ce sujet, eux qui ne sont pas franchement copains-copains.

II) Najat Vallaud-Belkacem médiocre à l'écrit



Le monde de Sophie (Coignard)
Sophie Coignard

C'est en retard et dans une langue administrative incompréhensible et criblée de fautes que la ministre répond aux hautes institutions de la République.



Najat Vallaud-Belkacem a eu bien du mal à répondre à la Cour des comptes comme au Conseil d'État. © Christophe Morin / IP3/Maxppp

Par Sophie Coignard

Le 30 janvier 2015, la Cour des comptes a adressé un référé à Najat Vallaud-Belkacem sur la formation continue des enseignants, qui coûte plus d'un milliard par an pour des résultats insignifiants. Dans son courrier à la ministre, le premier président de l'institution, Didier Migaud, lui rappelait ses obligations : lui "faire connaître, dans le délai de deux mois prévu à l'article L. 145-3 du Code des juridictions financières, la réponse" qu'elle devait apporter à ce référé.

Las ! Najat Vallaud-Belkacem est trop occupée pour répondre à temps. Au bout de deux mois révolus et en l'absence de la moindre ligne venue de la Rue de Grenelle, la Cour décide donc de publier ledit référé. Finalement, Najat Vallaud-Belkacem daigne prendre la plume.

Mais certaines de ses phrases ronflantes sont carrément incompréhensibles. Exemple : "Quant à la liaison entre les parcours de formation et l'évolution des carrières, le chantier de modernisation des métiers de l'Éducation nationale a conduit à réaffirmer l'importance des qualifications que requiert l'accomplissement des missions spécifiques qui peuvent être confiées aux enseignants qui souhaitent les exercer au cours de

leur carrière. Quel professeur de français donnerait une note potable à une "production d'écrit" de cet acabit ?

Le Conseil d'État aussi peut attendre...

La ministre de l'Éducation nationale est une récidiviste. Alors que le Conseil d'État lui demandait de rendre ses conclusions sur la suppression des bourses au mérite, contestée par les bacheliers de l'année, Najat Vallaud-Belkacem a ignoré la plus haute juridiction administrative pendant des semaines. Il a fallu qu'elle reçoive deux mises en demeure écrites pour finir par s'exécuter, de mauvaise grâce, dans un courrier mal relu qui comporte des fautes d'orthographe : "au bulletins officiels" ou encore les "étudiants qui y étaient été éligibles" !

Les bourses au mérite ont été rétablies. C'est bien le moins pour des étudiants certainement plus doués en rédaction que la ministre...

lepoint.fr

III) En 2006, Sarkozy réclamait "un Noir" à ses côtés, raconte Bachelot

L'ex-ministre de la Santé publie mercredi un livre de souvenirs intitulé "La petite fille de la Ve". Elle revient dans cet ouvrage sur une anecdote étonnante, en 2006, concernant l'ancien chef d'Etat alors en campagne présidentielle.



L'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, et l'ex-ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, le 15 novembre 2011 à Bordeaux (Gironde).
(REGIS DUVIGNAU / AFP)



Par Anne Brigaudeau

Les relations entre Nicolas Sarkozy et Roselyne Bachelot ne sont plus au beau fixe depuis bien longtemps. Et ce n'est pas la publication du livre de l'ex-ministre de la Santé qui va rabibocher les deux anciens amis. Dans une autobiographie politique intitulée *La petite fille de la Ve* (éd. Flammarion), que francetv info a pu consulter avant sa sortie en librairies, mercredi 29 avril, celle qui est devenue chroniqueuse à la télévision en 2012 révèle une anecdote qui ne plaira pas forcément à l'ancien chef de l'Etat.

La scène se passe en septembre 2006. Nicolas Sarkozy, alors en campagne présidentielle, rentre "enthousiasmé" d'un voyage aux Etats-Unis. "Alors que nous étions quelques-uns à discuter dans son bureau à l'UMP, lui était tout excité", rapporte Roselyne Bachelot. "Les amis, j'ai rencontré Barack Obama, le maire de Chicago. Ce type est le prochain président des Etats-Unis", raconte ce jour-là Nicolas Sarkozy.

"Il me faut un Noir. Ou mieux, une Noire !"

Face à l'incrédulité de l'assistance, Nicolas Sarkozy reprend : "Vous n'y connaissez rien, j'ai aussi discuté avec la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice, une femme formidable. Bon, vous vous mettez en chasse. Il me faut un Noir ou, mieux, une Noire !"

"Du Sarko tout craché, conclut l'ancienne ministre. Une intuition fulminante, la capacité à mobiliser, et l'absence totale de surmoi."

Dans un livre publié en septembre 2014, Maxime Tandonnet, ancien conseiller de Nicolas Sarkozy à l'Elysée, avait déjà rapporté une anecdote similaire. "Le président nous a parlé ce matin de l'effet Obama. (...) Il insiste sur la nécessité absolue de promouvoir des Noirs", rapportait-il.

francetvinfo.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Cambadélis et l'axe "néo-frontiste" de l'UMP

Jean-Christophe Cambadélis s'est dit aujourd'hui "très inquiet" d'un axe "néofrontiste Sarkozy-Ciotti-Estrosi" à l'UMP. Une réaction aux les propos du maire de Nice pointant des "cinquièmes colonnes" islamistes, qui ouvrent la porte au Front national, selon le premier secrétaire du PS.

"Ce soir Nicolas Sarkozy réunit ses cadres dans le Var; j'appelle l'UMP à se ressaisir, à retrouver un cours républicain", a-t-il déclaré. "Je suis très inquiet du cours néofrontiste de l'aile Sarkozy-Ciotti-Estrosi de l'UMP".

"Le président de l'UMP, en déplacement chez Monsieur Estrosi, a déclaré avoir trouvé la martingale pour réduire le Front national. Immédiatement Messieurs Ciotti et Estrosi ont appliqué la nouvelle ligne pour réduire le Front national: 'c'est simple, il faut reprendre ses idées'.

Depuis, c'est un festival contre les musulmans, l'immigration, identifiés comme la source de tous les maux de la société", accuse le premier secrétaire du PS.

"Loin d'endiguer le Front national, la 'triplette du Midi' ouvre la porte de l'UMP au Front national", a regretté le député de Paris, qui s'interroge: "la préférence nationale est-elle devenue la référence de l'UMP?".

"Les citoyens de confession musulmane ou laïcs issus de l'immigration sont des citoyens comme les autres, clame-t-il, "les désigner comme ennemis de la République, c'est porter atteinte à la cohésion nationale et à la République", selon lui.

Candidat aux régionales en Paca, le député-maire UMP de Nice Christian Estrosi a affirmé dimanche que la France devait faire face à des "cinquièmes colonnes" islamistes et qu'une "troisième guerre mondiale" était déclarée à "la civilisation judéo-chrétienne" par "l'islamo-fascisme", ce dernier terme ayant été employé par d'autres responsables politiques, dont le Premier ministre Manuel Valls.

lefigaro.fr

V) Fraude fiscale : les sanctions s'alourdissent



Plusieurs dizaines d'affaires impliquant des personnes dont les noms figurent sur les listes HSBC sont en cours d'instruction. A l'évidence, les poursuites pénales ne font que commencer. (Crédits : reuters.com)

Rémi Llinas, avocat

Adoptée en réaction à l'affaire Cahuzac, la loi du 6 décembre 2013 a considérablement élargi les moyens d'enquête et renforcé les sanctions. Le récent renvoi de la banque HSBC devant le Tribunal correctionnel et les lourdes sanctions prononcées dans l'affaire A. Ricci révèlent un changement de perception de la fraude fiscale. Portées par une opinion favorable, les poursuites pourraient se multiplier. Par Rémi Llinas, avocat associé, Moulinier & Dulatier Associés

En dépit d'un texte extrêmement large, les poursuites pour fraude fiscale étaient jusqu'à présent relativement limitées, au moins sur le plan statistique (moins de 1.000 par an, pour plus de 10.000 cas de fraude avérée en 2011) et cantonnées aux cas les plus marqués: carrousel de TVA, dissimulations manifestes, emploi de moyens frauduleux... Le plus souvent, la lourdeur des seules sanctions fiscales (rappel des droits, majorations de 40% et de 80%) rendait superflues les sanctions pénales.

Les nouveaux outils pour sanctionner la fraude fiscale

Le scandale provoqué par l'affaire Cahuzac (ministre du Budget accusé en décembre 2012 d'avoir détenu des comptes non déclarés en Suisse) a mis en lumière le poids de la fraude fiscale pour les finances publiques. Les innombrables réactions qui s'en sont suivies ont convaincu le gouvernement qu'une loi nouvelle était nécessaire, selon le principe remarquablement décrit par Carbonnier (*).

La loi du 6 décembre 2013 était née. Elle a donné à la poursuite pénale une nouvelle dimension, en portant les peines pour fraude fiscale à 2.000.000 d'euros d'amende (qui peuvent être doublées pour les personnes morales) et sept ans d'emprisonnement, notamment en cas de recours à des comptes, contrats ou intermédiaires établis à l'étranger, ou en cas "d'acte fictif ou artificiel".

En parallèle, la loi a accru les moyens d'enquête: création d'un procureur national financier, protection des "lanceurs d'alerte" (qui peuvent être des salariés de l'entreprise), admission de preuves d'origine pourtant suspecte (telle la fameuse liste HSBC)... L'arsenal législatif, complété par les délits connexes de recel et de blanchiment, est aujourd'hui impressionnant. Pour quel résultat?

L'affaire HSBC

Les récents développements de l'affaire HSBC, remontant aux années 2006 à 2008, donnent quelques indications. Le parquet national financier (PNF) a requis, le 10 mars 2015, sur la base de listes de clients dérobées et communiquées aux autorités françaises par l'informaticien alors salarié de la banque, le renvoi de HSBC France devant le tribunal correctionnel de Paris, du chef de blanchiment aggravé de fraude fiscale, pour avoir encouragé ses clients à dissimuler leurs avoirs en Suisse au moyen de sociétés offshore.

Moins d'un mois plus tard, le tribunal correctionnel de Paris prononçait son jugement dans la première grande affaire médiatique issue des listes HSBC. Motivées par "une atteinte exceptionnelle à l'ordre public économique et au pacte républicain", les sanctions sont lourdes : trois années d'emprisonnement, dont deux avec sursis, un million d'euros d'amende, confiscation de biens appartenant au prévenu...

Le ton est donné. D'autant que plusieurs dizaines d'affaires impliquant des personnes dont les noms figurent sur les listes HSBC sont en cours d'instruction. A l'évidence, les poursuites pénales ne font que commencer.

Les montages à vocation purement fiscale peuvent être requalifiés et poursuivis par l'Administration

Mais les comptes étrangers ne sont pas les seuls pourvoyeurs des poursuites pénales. Ces dernières peuvent également s'appliquer aux montages exclusivement destinés à échapper à l'impôt. La

théorie de l'abus de droit, codifiée à l'article L 64 du LPF, permet de rendre ces montages « fictifs » ou « artificiels » inopposables à l'Administration, qui est alors en droit de recalculer l'impôt élué et d'y appliquer les pénalités de 80%.

Jusqu'à présent, les pratiques qualifiées d'abus de droit étaient peu poursuivies pénalement. L'affaire du « Management Package », dans laquelle le montage avait permis aux cadres dirigeants d'une société sous LBO de réaliser une plus-value significative en franchise d'impôt, invite à y réfléchir à nouveau. Après avoir requalifié les plus-values en traitements et salaires, l'Administration a porté plainte pour fraude fiscale.

Le message n'est pas anodin. Les montages à vocation essentiellement fiscale sont dans l'œil du cyclone et la notion d'acte « fictif ou artificiel » est désormais une circonstance aggravante de la fraude fiscale. Portées par une opinion favorable, les poursuites pénales pour fraude fiscale pourraient se multiplier. Les différents acteurs de la structuration financière et patrimoniale doivent en tenir compte.

() "A peine apercevons-nous le mal que nous exigeons le remède, et la loi est en apparence le remède instantané. Qu'un scandale éclate, qu'un accident survienne, qu'un inconvénient se découvre, la faute en est aux lacunes de la législation. Il n'y a qu'à faire une loi de plus, et on la fait ; il faudrait beaucoup de courage à un gouvernement pour refuser cette satisfaction du papier à l'opinion publique."*

latribune.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Face à la menace terroriste, Hollande alloue des moyens supplémentaires aux Armées

Par Philippe RATER



Le président François Hollande et le chef d'Etat-major de l'armée Pierre de Villiers lors de la parade du 14 juillet 2014 à Paris © Miguel Medina

François Hollande devrait allouer mercredi des moyens supplémentaires aux Armées face à la menace terroriste qui impose une révision de la Loi de...

François Hollande devrait allouer mercredi des moyens supplémentaires aux Armées face à la menace terroriste qui impose une révision de la Loi de programmation militaire 2014-2019 et de revenir sur des réductions d'effectifs initialement prévues.

A l'issue d'un Conseil de défense réunissant les principaux responsables politiques et militaires, le président détaillera devant la presse ses décisions qui vont accroître les dépenses militaires avec l'objectif de pérenniser un dispositif mobilisé dans l'urgence après les attaques jihadistes des 7, 8 et 9 janvier (17 morts).

Après ces attentats, François Hollande a réclamé de pouvoir disposer d'une force permanente de 7.000 militaires pour contribuer à la sécurité sur

le territoire national en soutien des forces de police.

Pour répondre à cette demande, le ministère de la Défense met en avant le ratio classique "trois hommes pour un" sur le terrain. "Pour avoir un soldat en opérations, il en faut trois au total, puisqu'il en faut un autre qui se prépare et s'entraîne, plus celui qui vient d'être relevé". Le ministère juge que le réservoir dans lequel sont puisés ces hommes, la force opérationnelle terrestre, doit passer de 66.000 militaires aujourd'hui à 77.000.

"Aujourd'hui, on est au-delà du contrat opérationnel tant à l'extérieur qu'à l'intérieur et il faut qu'on reprenne de la marge", note-t-on au ministère de la Défense. "On en est à rogner les permissions, voire les phases de réentraînement avant de repartir en opérations".

En extérieur, 9.000 hommes sont aujourd'hui mobilisés au Sahel, en Centrafrique, dans le Golfe

et ailleurs. Depuis les attaques de janvier, 10.000 militaires protègent des sites sensibles (opération Sentinelle) pour un coût estimé à un million d'euros par jour. Cette mission durera jusqu'au début de l'été, avait décidé en mars François Hollande et il pourrait préciser ce qu'il en sera ensuite.

"On est à flux extrêmement tendus dans la mesure où nous avons répondu dans l'urgence à l'instruction du président après les attentats. Si on veut tenir durablement, alors évidemment il faut aménager notre système", fait-on valoir au ministère de la Défense.

- 18.500 emplois en jeu -

Votée en 2013, la Loi de programmation militaire prévoyait à l'origine la suppression dans les Armées de 34.500 emplois, au rythme notamment de 7.500 en 2015, 2016 et 2017 et ce rythme n'est plus tenable avec l'importance qu'a pris la menace terroriste. La Défense veut garder 18.500 emplois sur les 34.500 au total qui devaient être supprimés.

Pour répondre à la demande du président, "notre estimation est que nous allons devoir ne pas supprimer 18.500 postes dont la suppression était prévue dans la Loi de programmation militaire d'ici à 2019", indique-t-on dans l'entourage du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

Maintenir des emplois qui devaient être supprimés entraînera un surcoût de plusieurs centaines de millions d'euros par an, pour un budget de 31,4 milliards d'euros adopté pour cette année.

Il faudra "une rallonge budgétaire", indique une source proche du dossier en refusant de révéler son montant estimé par la Défense.

Mercredi, François Hollande doit d'autre part mettre un terme à la querelle entre les ministères de la Défense et de l'Economie sur un trou budgétaire de 2,2 milliards d'euros pour 2015.

Le budget Défense misait sur des recettes exceptionnelles de 2,2 milliards d'euros liés à la cession de fréquences hertziennes de la TNT à des opérateurs privés mais qui a pris du retard et ne devrait se faire qu'en fin d'année.

Pour contourner le problème, le ministère de la Défense qui a besoin de trésorerie d'ici juillet a proposé de créer des "sociétés de projet", des

instruments juridiques qui permettent d'acheter des matériels militaires (avions de transport Airbus A400M, frégates) pour ensuite les louer à l'armée.

Mais pour le ministre de l'Economie Michel Sapin, cette solution est coûteuse et risque d'aggraver la dette de la France alors même que Bruxelles réclame davantage d'efforts du gouvernement socialiste. "Mieux vaut emprunter 2 milliards" en bénéficiant de taux très bas voire même négatifs, estime une source au ministère des Finances.

publicsenat.fr

VII) Christian Paul : « Depuis trois ans, le PS n'a pas su peser et orienter »

Entretien réalisé par Frédéric Durand



Photo AFP

Connu jusqu'ici comme un proche de Martine Aubry, le député PS «frondeur» de la Nièvre portera la motion B, concurrente à celle de la direction, début juin au congrès de Poitiers.

Selon lui, il faut que «le président de la République reprenne le fil de ses engagements de 2012».

Pourquoi vous a-t-on choisi pour porter la motion alliant frondeurs et aile gauche du PS au congrès de Poitiers ?

CHRISTIAN PAUL Nous l'avons décidé ensemble, sans difficulté, car le choix s'imposait,

de dépasser les courants de notre parti. Nous sommes à un moment si grave pour le Parti socialiste et pour la gauche qu'il y a eu une volonté de rassemblement. Dans l'année qui vient de s'écouler, des initiatives ont vu le jour pour proposer de nouvelles politiques. Nous avons senti la nécessité urgente de prolonger au sein de notre parti ces démarches nées à l'Assemblée nationale. Avec l'ambition désormais de travailler ensemble et de forger une nouvelle majorité au sein du Parti socialiste. Il ne faut plus gaspiller une minute. Il faut prendre des décisions pour rassurer les Français, leur redonner confiance et réussir ce quinquennat.

Vous pensez vraiment que vous avez une chance de contraindre le gouvernement à changer de cap alors qu'il ne l'a pas fait après les sévères défaites des élections municipales et des départementales ?

CHRISTIAN PAUL Mais si je n'y croyais pas, je me projetterais après l'élection présidentielle de 2017, et je pense que ce serait une faute, une désertion même. Le bilan, il sera fait en 2017. Soit on aura réussi à relever le pays, à redresser le Parti socialiste et fait la démonstration qu'il y a une perspective politique. Soit cette perspective s'effacera totalement. Certains croient que l'on peut faire l'impasse sur 2017, je trouve cette idée profondément délétère pour notre pays qui souffre.

Où se situent les clivages essentiels entre votre motion et celle de la direction ?

CHRISTIAN PAUL D'abord dans le volontarisme : il faut aller plus fort, plus vite, plus loin. Sur la réforme bancaire, c'était du service minimum ; sur la réforme de justice fiscale, rien n'a été réellement engagé, avec des décisions en zigzag depuis trois ans, c'est illisible pour les Français. Sur la politique industrielle et l'investissement, on a fait 20%, on a à peine amorcé ce que devrait faire la puissance publique... Le Parti socialiste depuis trois ans n'a pas su peser et orienter. Des décisions ont été prises sur toutes les questions que je viens d'évoquer, mais le Parti socialiste n'a pas porté ces débats à l'Assemblée nationale. On aurait voulu voir le premier secrétaire dans l'Hémicycle au moment de la loi Macron !

Lundi, Jean-Christophe Cambadélis vous reprochait justement de ne pas vouloir respecter la majorité en cas de défaite au

réagissez-vous à cette attaque ?

CHRISTIAN PAUL Il va trop vite en besogne ! Le respect de notre démocratie militante m'amène à défendre la liberté de choisir pour chacun. Ce congrès n'est pas écrit à l'avance, loin de là. Toute mon énergie est dirigée vers le rassemblement pour une nouvelle majorité porteuse de changements authentiques.

Vous plaidez pour le respect des engagements pris par François Hollande en 2012...

CHRISTIAN PAUL Oui, le cap de 2012, c'est quoi ? C'est la lutte contre le chômage de masse, la promesse faite à la jeunesse de France, et la régulation du secteur bancaire. Ce cap, tenons-le ! C'est quand on s'en éloigne que naissent entre nous les fossés. Le Parti socialiste est jugé d'abord sur ses valeurs : est-il fidèle à lui-même ? Mais surtout sur l'efficacité et la crédibilité de sa politique. Ne pas faire ou faire trop peu, c'est déjà un choix. Il faut que le président de la République reprenne le fil de ses engagements de 2012 et que nous ramenions l'aiguille sur le bon cap, elle s'est un peu affolée depuis trois ans. Quand on s'écarte de quelques principes forts auxquels la gauche est attachée, il n'y a plus de majorité. On l'a vu sur la loi Macron qui a été adoptée avec un artifice constitutionnel, mais sans majorité. Le président de la République n'a pas vocation à gouverner avec le 49-3, il a vocation à dialoguer, à rassembler dans un contrat de majorité la plus large possible.

Martine Aubry dit la même chose, elle est très critique envers le gouvernement, pourquoi n'est-elle pas signataire de votre motion ?

CHRISTIAN PAUL Chacun a choisi de se retrouver là où il pensait être le plus efficace. Martine Aubry a considéré qu'une discussion directe avec François Hollande lui permettrait d'obtenir quelques inflexions avant même le congrès du Parti socialiste.

Vous parlez de la « grande gauche », pour vous c'est quoi ?

CHRISTIAN PAUL Celle qui a été capable de se rassembler en 2012, celle qui est capable de gérer une ville comme Paris et bien d'autres collectivités. J'invite à ce que le dialogue à gauche ne se limite pas à des accords électoraux à la veille des échéances.

Cela doit se dérouler en temps réel et en public. Je n'ai pas de difficultés à discuter avec l'ensemble de la gauche. Pas pour demander aux uns de se renier au profit des autres, mais parce que la démocratie exige de construire des alliances. Il faut éviter la routine du pouvoir, où les partis s'endorment ou s'enlisent et où l'on se souvient des partenaires uniquement à l'approche des élections. Ensuite, on ne gouverne pas sans contrat de majorité. Quand il est défait, on est affaibli. Ce contrat de majorité, c'est le capital commun : il faut y veiller comme à la prunelle de nos yeux. Quand on le contourne, la gauche tout entière paie l'addition. Aujourd'hui, je me bats pour faire gagner un scénario majoritaire, y compris pour qu'on puisse, au lendemain du congrès, avancer très vite sur l'agenda des réformes, dès l'été 2015.

humanite.fr

VIII) Le chômage «s'inversera et Hollande sera notre candidat»

leprogres.fr



Le chômage «s'inversera» et donc François Hollande se représentera, a assuré mardi le secrétaire d'Etat Jean-Marie Le Guen, au lendemain du nouveau record de demandeurs d'emploi, qui «ne change pas» selon lui les analyses du gouvernement.

«Ce n'est pas un bon résultat, mais en même temps, cela ne change pas nos analyses, notre détermination, notre conviction», a déclaré sur RTL le secrétaire d'Etat aux Relations avec le

Parlement.

Le chômage a atteint un nouveau record historique en mars avec 3,51 millions de demandeurs d'emploi sans activité en métropole, soit 15 400 (+0,4%) de plus qu'en février. «Nous savons que la croissance est en train de repartir et que l'emploi vient une fois la croissance réinstallée. Nous avons tous les éléments qui nous laissent à penser qu'à la fin de l'été, au début de l'automne, il y aura un retour de croissance relativement important dans notre pays», a insisté Jean-Marie Le Guen. «Ceci viendra et entraînera indiscutablement des créations d'emplois d'une façon importante», selon lui.

Il a fait état d'une «unanimité» des économistes sur un retour de la croissance. «Le chômage s'inversera, notre politique portera ses fruits et François Hollande sera notre candidat», a martelé Jean-Marie Le Guen, relancé sur la condition énoncée par le chef de l'Etat, qui a plusieurs fois assuré qu'il ne se représenterait pas si la courbe ne s'inversait pas.

Le responsable gouvernemental a mis l'accent sur une «spécificité française dont il faut se féliciter, même si elle amène des difficultés: nous avons une démographie positive, c'est-à-dire qu'il faut créer pas simplement des emplois pour se substituer à ceux qui existent, mais il faut créer de nouveaux emplois pour de nouveaux entrants» sur le marché du travail qui sont plus nombreux que ceux qui en sortent.

«C'est plus difficile évidemment que d'autres économies, mais je pense que nous sommes dans la bonne direction», a-t-il ajouté. Il a aussi fait état d'autres indices comme «une croissance de l'intérim», qui «est toujours le premier frémissement» de reprise de l'emploi.

AFP

LAPRESSEENREVUE.EU

IX) Caroline Fourest à propos d'Aymeric Caron : «Il faut dire quand un petit con est un petit con»



Lors de l'enregistrement de l'émission *On n'est pas couché* sur France 2, la journaliste et le chroniqueur de Laurent Ruquier se sont violemment accrochés. Caroline Fourest s'en explique.

On risque d'en parler longtemps. Un vif échange entre Aymeric Caron et Caroline Fourest s'est produit sur le plateau d'*On n'est pas couché*, enregistré exceptionnellement lundi soir et diffusé ce samedi. Lors de cet échange tendu, Caroline Fourest serait même allée jusqu'à traiter de «con» le chroniqueur du talk-show de France 2. En exclusivité, Caroline Fourest s'en explique.

Tout est parti du livre qu'est venue promouvoir Caroline Fourest, *Éloge du blasphème*. Dans cet ouvrage, la journaliste revient sur les personnalités qui ne se sont pas revendiquées «Charlie» après les attentats parisiens de janvier dernier, à savoir Alain Soral, Dieudonné ou encore Marine Le Pen. Lundi soir, Aymeric Caron a reproché à la journaliste de régler ses comptes à travers ce livre en nommant directement ces personnes. Caroline Fourest raconte comment son interlocuteur a voulu éviter le débat: «C'était impossible de parler du fond du livre. Il a essayé de me faire passer pour quelqu'un de malhonnête car il était gêné par les propos du livre. Il est alors devenu méprisant et agressif. Il a fait son... Aymeric Caron».

Laurent Ruquier, contraint de recadrer son chroniqueur

À partir de ce moment-là, la tension est devenue palpable sur le plateau. D'après un spectateur, Caroline Fourest aurait traité Aymeric Caron de «con». Une version qu'elle ne contredit pas: «C'est possible. Je ne me souviens plus. Sa crise

d'hystérie a duré tellement longtemps. À un moment donné, il allait tellement loin dans les attaques personnelles que je l'ai calmé. Il faut le dire quand un petit con est un petit con», affirme-t-elle. Très vexé, Aymeric Caron aurait lâché: «Je ne veux plus vous parler». Malaise sur le plateau, surtout du côté de Léa Salamé: «Elle avait honte. Elle tenait sa tête entre ses mains pour se cacher», explique Caroline Fourest.

Laurent Ruquier s'est même senti obligé d'intervenir, ordonnant à son chroniqueur de se taire: «*Franchement, je n'ai jamais vu Laurent Ruquier comme ça. Il lui a reproché de régler ses comptes, ce qu'il a fait avec moi*», reconnaît la polémiste. Le public aurait alors hué le

«Ses méthodes? Faire les poubelles d'Internet et en faire état sur un plateau»

C'est donc Léa Salamé qui a assuré les vingt dernières minutes de l'interview, «de manière très courtoise», précise Caroline Fourest. «C'est déjà désagréable de faire cette émission en tant qu'invitée, si en plus vous avez des chroniqueurs mesquins», ajoute la journaliste.

Pour autant, Caroline Fourest est restée jusqu'à la fin de l'enregistrement de l'émission. Elle ne sait, cependant pas si elle acceptera un jour d'y retourner. «Aymeric Caron fait partie de cette gauche idiote et aveugle. Ses méthodes? Faire les poubelles d'Internet et en faire état sur un plateau. Il est persuadé de faire du journalisme d'investigation», fustige-t-elle. Jusqu'à la fin de l'émission, le chroniqueur se serait senti mal: «Il n'a pas beaucoup parlé», indique-t-elle. Pas de hache de guerre enterrée en fin d'émission, Caroline Fourest s'est vite éclipsée.

La séquence devrait être diffusée dans son intégralité. L'écrivaine s'en inquiète tout de même: «Le clash a été tellement long que j'ai peur qu'ils coupent les moments où a été évoqué le fond du livre. Ils ont intérêt à garder ces passages», prévient-elle. Réponse samedi 2 mai.

lefigaro.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue

